

**MAIRIE
LE POIRE SUR VELLUIRE**

3 RUE PIERRE BALLARD

85770 LE POIRE SUR VELLUIRE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE

DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 13/03/2018

Président :

A.REMAUD

Secrétaire(s) de séance :

E.DIEDRICH

Présents :

S.MANCEAU, M.DE OLIVEIRA, F.THENAISIE, P.LECOINTE, J.M OLLIVIER, C.POUVREAU, M.RAMBAUD, A.BENETEAU, P.BICHE, E.DIEDRICH, A.REMAUD

Absents :

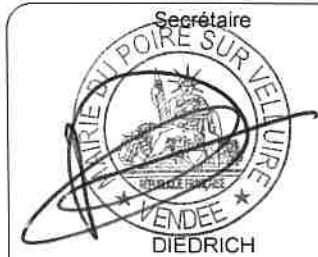
M.HAPIOT, X.GRILLO, C.VEILLON

Le Conseil Municipal:

- Vote le tableau 2018 des subventions - à l'unanimité -
- Autorise le maire à signer la convention de prestation de services concernant l'entretien des abords de voies et l'entretien des terrains communaux (50€ net de taxe par heure) - à l'unanimité -
- Finalise le projet de délibération concernant la régime indemnitaire à compter du 01/09/2018.
- Modifie un poste d'adjoint technique en poste d'adjoint technique principal de 2e classe à compter du 01/06/2018. Pour = 10 abstention = 1
- Autorise le maire à signer le bon de commande concernant l'achat d'un camion benne d'un montant de 16.000 € - à l'unanimité -
- Sollicite une subvention départementale d'un montant de 681.46 € pour la restauration d'archives communales coût total des travaux = 1575,21 € H.T - à l'unanimité -
- Vote le nouveau plan de financement concernant l'aménagement du centre bourg - tranches A à D =
FSIL = 75.000 €
Vendée Territoires = 61.632 €
Région = 50.000 €
Autofinancement = 262.075,50 € à l'unanimité.
- Autorise le maire à signer l'avenant concernant le crédit pour le lotissement du CORMIER - capital restant dû = 104.000 € à l'unanimité -
- Autorise le maire à signer l'acte notarié à intervenir pour la cession à titre gratuit à la Commune d'un terrain section AC n° 144 appartenant à Mme PERRIER - à l'unanimité

Pour extrait :

En Mairie, le 19 Mars 2018

Secrétaire

DIEDRICH
Elisabeth
Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché
à la porte de la Mairie, dans
la huitaine qui suit le jour de
la délibération.



- Autorise le maire à signer l'acte notarié à intervenir concernant le classement dans la voirie communale de l'impasse à la Boissière - Pour = 10 Abstention = 1
- Confirme la transformation du local pharmacie en maison d'habitation T4 – un permis de construire sera déposé en mars 2018.
- Autorise le maire à signer la convention Vendée-Eau concernant l'extension du réseau d'eau potable au CORMIER coût = 2.222,98 € H.T
- Est informé qu'une nouvelle association « GAMING » se réunira tous les jeudis à la salle des Associations.